



SOUTIEN À LA FILIÈRE LAINE, DANS LA CREUSE

Avec les éleveurs, artisans, entreprises et collectivités territoriales, construire une chaîne de valeurs à partir des produits et des savoir-faire locaux

Le projet

Lainamac, association de la filière laine fondée en 2009, regroupe 30 professionnels et dispose d'un centre de formation continue. Elle travaille avec des lycées professionnels et agricoles sur la qualité de la laine, des prototypes de matériaux acoustiques et des créations de design.

Depuis 2017, le commissariat de massif du Massif Central, rattaché à l'ANCT, participe à la construction d'une chaîne de valeurs à partir des produits issus de la production de laine sur le territoire.

Les programmes du Massif Central ont financé l'ingénierie de projet pour faire travailler tous les intervenants de la laine (filage, tissage, matières transformées), à partir du positionnement des produits finis sur les marchés hauts-de-gamme.

Ces produits sont présentés dans une « matériauthèque » en ligne, Lanathèque, pour les promouvoir auprès des acheteurs finaux : fabricants, designers, décorateurs d'intérieur, architectes...

Autre action : le commissariat de massif a aidé Lainamac à défendre l'Indication géographique protégée des tapis et tapisseries d'Aubusson, produits par une dizaine d'entreprises de la Creuse. Et, fin 2018, l'Inpi a accordé le label de qualité, avec une démarche de veille sur la contrefaçon.

Actuellement, un projet est mené pour renforcer des groupes d'entreprises autour de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

Objectifs

Renforcer l'attractivité du Massif Central

Dynamiser le développement économique à partir des savoir-faire locaux

Créer des filières courtes sur le territoire

Construire des chaînes de valeur à partir des produits locaux

Spécificités du programme Territoires d'industrie

→ Aider les professionnels et collectivités du territoire à valoriser une production locale, un savoir-faire et des compétences autour de la laine

→ Aider les entreprises et les artisans locaux à vendre leurs produits haut-de-gamme



© DR Lainamac

NOUVELLE-AQUITAINE
et OCCITANIE
Creuse
et Puy-de-Dôme



.....

Le Massif Central, massif le plus étendu de France, couvre 4 régions (Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie), 22 départements et recense 4 millions d'habitants. Ce territoire agricole compte 70 entreprises qui travaillent la laine.

FINANCEMENTS

Structuration de la filière et création de sa matériauthèque :

- État : 150 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine 45 000 € (dont 15 700 € du fonds européen Leader)
- Région Occitanie : 30 000 €
- Autofinancement : 225 000 €

450 K€
Coût total du projet

LA PAROLE AUX ÉLUS



Ce travail de longue haleine bénéficie de l'intelligence collective. La ruralité a besoin de générer une économie sur son territoire, liée à ses propres ressources et à des activités locales existantes.

Geneviève Barat

Vice-présidente de la région Nouvelle-Aquitaine, chargée de la ruralité

LA PAROLE AUX PARTENAIRES



Nous avons construit des démarches pour valoriser la pierre, le bois et les produits agricoles, dont la laine, avec les acteurs du territoire. Cette approche a ouvert de nouveaux débouchés aux produits et savoir-faire locaux.

Paul-Henry Dupuy

Commissaire du Massif Central, à l'ANCT

Contact

Nicolas Bernard

commissaire adjoint de Massif Central

Tél. : 04 73 98 62 93 ; 06 10 79 29 41

nicolas.bernard@anct.gouv.fr

ZOOM SUR

LE PROGRAMME

L'ANCT agit au bénéfice des territoires de montagne :

- via les commissaires de massif, relais territoriaux de l'Agence en matière de développement et d'équilibre des territoires, et via les dotations en appui des contrats de plan interrégionaux ;
- en mettant à disposition de ces territoires sa capacité d'ingénierie et ses programmes d'appui nationaux ;
- à travers des actions spécifiques, en concertation avec les acteurs territoriaux.

La gouvernance spécifique prévue par la loi Montagne et la mise en œuvre de la politique de la montagne s'effectue au niveau de chaque massif : Alpes, Jura, Massif Central, Pyrénées, Vosges, Corse, Guadeloupe, Hauts-de-La Réunion et Martinique.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-montagne-112>

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), issue de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique, est un nouveau partenaire pour les collectivités locales : elle conçoit et anime des programmes d'appui nationaux pour mettre en œuvre les politiques publiques.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Retrouvez l'Agence sur :
agence-cohesion-territoires.gouv.fr

